

## **Séries I et I supplément : documents entrés par voies extraordinaires (antérieurement à la série J)**

Les séries I et I supplément représentent 59 ml de documents du 13<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> s., soit 55 ml pour la série I et 4 ml pour la série I supplément.

### ***Instruments de recherche***

Catalogue des Archives du Grand Séminaire d'Auch, par l'abbé Cazauran, manuscrit, 1885, XX-1218 p. [p. I-XX : historique du fonds ; p.947-1218 : Index]. Exemple original, Archives diocésaines d'Auch (1 vol.). Copie, Archives départementales du Gers (3 vol.).

Répertoire numérique du fonds de Vergès. Série I, par René Pagel, Auch, 1923, refondu, dactyl., cotes I1-4067.

Répertoire numérique de la série I supplément (dossiers généalogiques), par René Pagel, Auch, 1926, refondu, dactyl., cotes I suppt 1-557.

Concordance entre les numéros de l'ancien fonds du Grand Séminaire d'Auch et les cotes actuelles des séries I et I supplément des Archives départementales du Gers, par Michel Le Grand, dactyl., 1936, 148 p.

### ***Présentation du fonds***

La série I est essentiellement constituée par les archives rassemblées par l'abbé de Vergès (1737-1800), né à Tarbes, d'une famille noble de la région de Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées), feudiste (nous dirions aujourd'hui « généalogiste professionnel »), au service de particuliers ou des Etats de Bigorre, en relations avec le paléographe Jean-Baptiste Larcher (1696-1775), dont il acquit la collection en 1775.

A sa mort, le baron de Gonnès en hérita et les proposa à la vente, mais ils ne furent acquis dans leur grande majorité par l'Archevêché d'Auch que dans les années 1840. Ces documents furent alors installés dans les locaux du Grand Séminaire et intégrés officiellement aux collections des Archives départementales du Gers en 1909, conformément aux dispositions de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Ce fonds fut complété au cours du 19<sup>e</sup> s. par un certain nombre de pièces recueillies par les grands érudits ecclésiastiques que furent les abbés Canéto, Cazauran et Monlezun. Il présente un caractère assez disparate et concerne notamment de grandes familles du Midi de la France, (Armagnac, Albret, de Faudoas, de Foix, de Galard, de Gontaud...) ; de nombreuses familles de la noblesse de Gascogne, de Béarn, de Bigorre, avec des documents concernant les personnes et les biens (actes notariés, ventes et acquisitions, inventaires), des listes de nobles, des montres d'armes ; des communautés, avec leurs coutumes, leurs

privilèges et paroisses (églises, fabriques) ; des ordres religieux (Capucins, Cordeliers, Jésuites...) et chapitres ; des documents concernant les montagnes et vallées pyrénéennes (droits de pacage), et des pièces à caractère administratif (bureaux des finances, généralités, impositions, eaux et forêts).